

les nouvelles du

# PELLERIN

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

## DOSSIER RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Bien grandir et s'épanouir à l'école  
et dans les structures péri et extra scolaires



**QUID DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU PELLERIN ? DONNEZ VOTRE AVIS !**



**VIE LOCALE >** Ça déménage  
à la médiathèque



**NANTES MÉTROPOLE >**  
La quinzaine de la rénovation



**SORTIES / LOISIRS >**  
Bibliothèques en fête



**SOLIDARITÉ >**  
Un nouveau pass permis

# SOMMAIRE



RETOUR EN IMAGES

4/5



6/7

HISTOIRE ET PATRIMOINE

8/11

DOSSIER : RENTÉE SCOLAIRE 2019

11

PAROLES D'HABITANTS

VIE LOCALE / ENQUÊTE

12

LIBRE EXPRESSION

13/14

NANTES MÉTROPOLE

15/16



VIE LOCALE

17/22



23

SOLIDARITÉ

24/25

CADRE DE VIE

25/30

SORTIES / LOISIRS

AGENDA

31

## les nouvelles du PELLERIN

**Directeur de la publication :** Patrick Gavouyère, Maire.  
**Rédacteur en chef :** Paul Brounais, adjoint au Maire.  
**Conception, réalisation, photos :** Stéphanie Bodinier.  
**Rédaction :** Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, association Autrefois Le Pellerin, Paul Brounais.  
**Crédits photos :** Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Autrefois Le Pellerin, Paul Brounais, Alisée, Jujitsu passion, Cédric Robineau, Amicale Laïque du Pellerin, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Énergies Citoyennes Sud Loire, 3 francs 6 sous, La gaule Nantaise, Si Les Mots, Thierry Bertrand.  
**Impression :** Offset 5, Rezé.  
**Diffusion :** Herbauges distribution.  
**Parution bimestrielle. Tirage :** 2700 exemplaires.  
**Dépôt légal :** À parution.



### Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 4 novembre 2019), merci d'en **faire la demande avant le lundi 9 septembre 2019** au service communication de la ville à l'adresse : [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr).

### Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr).



Pour que les conditions **d'un bon enseignement et d'un bon épanouissement des jeunes soient réunies...**



*Madame, Monsieur  
Chers concitoyens,*

« **BIEN GRANDIR et S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE** », tel est le titre de notre dossier dans ce numéro de rentrée des Nouvelles du Pellerin.

**L'école, avec l'appui de la famille, est bien sûr un lieu d'apprentissage des connaissances fondamentales** : savoir lire, écrire et compter ; les enseignants s'attellent à cette tâche avec dévouement et efficacité, malgré l'omniprésence des écrans dans le quotidien des écoliers.

**Mais c'est aussi l'un des premiers lieux d'apprentissage de la sociabilité et de l'art de vivre ensemble** ; dans ce domaine la commune, aux côtés des parents et des enseignants, a une grande responsabilité. En effet, cet apprentissage, comme l'apprentissage intellectuel, s'effectue au mieux quand de bonnes conditions matérielles sont réunies, que ce soit dans la pratique du sport, la restauration scolaire ou les activités péri et extra scolaires.

C'est pourquoi l'École est au centre des préoccupations de la Municipalité, qu'il s'agisse des services communaux ou des élus. **Tout est fait pour que les conditions d'un bon enseignement et d'un bon épanouissement des jeunes soient réunies au Pellerin.**

**Au premier chef dans les écoles**, qui sont de la responsabilité directe de la commune : rénovation continue des nombreux locaux scolaires, création d'une cuisine centrale, création d'un restaurant scolaire à l'école de l'Hermitage, puis extension et réhabilitation en cours de cette école, locaux pour l'ouverture d'une classe supplémentaire de maternelle permettant de diminuer les effectifs par classe, etc..

**En deuxième lieu dans l'environnement scolaire**, qui profite à tous : écoliers du primaire dans l'enseignement public ou privé, élèves du collège ou du lycée privé. Le bon enseignement et le bon épanouissement des jeunes est l'un des objectifs de la création du Pôle Associatif et Culturel qui offre dès cette rentrée une médiathèque rénovée et une école de musique dans des locaux adaptés (p. 19 et 20). C'est aussi l'objectif de la création à venir d'un nouveau pôle sportif.

Tous ces investissements sont bien sûr réalisés en veillant aux bons équilibres budgétaires de la commune sans augmenter les taux communaux d'imposition.

« **BIEN GRANDIR** » au Pellerin, **c'est aussi vivre dans un environnement préservé et un cadre de vie de qualité**. Ainsi, des dispositions ont été prises pour augmenter la part du « bio » dans la restauration scolaire ou pour utiliser des produits naturels dans le nettoyage des bâtiments communaux (p. 10 et 17). Dans ce même esprit, la Ville s'implique aussi dans le devenir de l'aéroport pour éviter un désastre écologique et adhère à l'association « Energies citoyennes Sud Loire » engagée dans la transition énergétique (p.15 et 21).

Je souhaite à tous les élèves – et à leurs parents ! - une bonne rentrée scolaire.

*Patrice Garouyère*

Maire du Pellerin



Belles représentations de musique et de danse lors des **spectacles de fin d'année de l'Amicale Laïque du Pellerin**.



**Réunion publique de présentation des mutuelles de santé communales** qui visent, grâce à un partenariat entre la Ville, Axa et Harmonie mutuelle, à faciliter l'accès aux soins des habitants du Pellerin et à leur permettre de bénéficier de tarifs ou de services préférentiels.



**Remise de la médaille de la ville au Capitaine de Gendarmerie Philippe Mirande** à l'occasion de son départ de la Communauté de Brigades Le Pellerin / Bouaye, où il officiait depuis 2016.



Encore un joli succès pour les **Bouquinerie des tout-petits** et ses nombreuses animations adaptées aux 0/3 ans. En photo : représentation du **Spectacle tout rond** de Thierry Bénéteau à l'espace culturel René-Cassin.

Juillet

13



Encore une sympathique soirée sur le parvis du Centre de secours au son de l'orchestre All Access, lors du **Bal populaire** organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Pellerin, en partenariat avec la Municipalité.

Juillet

5

Première séance de **Cinéma de plein air** au Pellerin au cours de laquelle 300 personnes ravies sont venues découvrir Moustaco, le court-métrage tourné en avril dernier au Pellerin par les étudiants de l'école Ciné-crétatis, et les aventures de Tintin.



Juin

29



À l'ombre des arbres de l'Espace Cassin, petits et grands ont pu profiter des nombreuses animations proposées par la section Projets écoles de l'Amicale Laïque, lors de la **Fête des écoles** : structures gonflables, pêche à la ligne, chamboule tout, maquillage, basket, palets, chorale des élèves des écoles Aimé Césaire et les Asphodèles, etc.

Juin

22



Agréable soirée ensoleillée et musicale sur la place du Commandant l'Herminier à l'occasion de la **Fête de la musique** durant laquelle le public a pu écouter et danser au son des groupes Sweet 17 (groupe de l'Amicale Laïque), Rewind et la Route des airs.

# La Vinaigrerie

**Bientôt 170 ans d'histoire...**

En 1849, alors que ce terrain est encore vacant, la Préfecture donne son autorisation pour construire un bâtiment. Celui-ci deviendra une distillerie / vinaigrerie...



Son propriétaire, Mr. Bessard du Parc, possédait également à cette époque la bâtisse que l'on appelle encore «Le Château», rue du Château.

**À partir de 1853, cette vinaigrerie sera exploitée par Mr. Hervé de Beaulieu.**

De ce fait on l'appelait couramment «L'usine à Beaulieu». On y produisait du vinaigre à partir des vins venus du vignoble environnant. Il était ensuite expédié par bateau au bague de Cayenne, en Guyane, où il servait à purifier l'eau.

De l'eau de vie y était aussi distillée pour la confection de spiritueux.

**Cette fabrique fonctionna jusqu'en 1906.**

Par la suite, le bâtiment servi d'entrepôt pour stocker les machines agricoles d'un commerçant Nantais, Mr Gascoin.

En 1911, Mr Talonneau, qui était aussi le propriétaire du café mitoyen, devenu aujourd'hui le café de La Loire,

acheta ce bien.

Puis ce fut Mr Richardeau qui racheta cette bâtisse.

**En 1958, Mr et Mme Paquereau s'y installent à leur tour et y établissent leur entreprise de transport de charbon et de boissons.**

Ils y tenaient également une station service.

Cet entrepôt sera fermé en 1974.

Par la suite, le bâtiment fut utilisé pour le commerce des civelles durant la période faste de cette pêche fluviale.

**Article rédigé par l'association Autrefois le Pellerin**

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 25 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

**UNE PHOTO,  
UN SOUVENIR...**



Photo de la Vinaigrerie datant approximativement des années 60-70. On y aperçoit les pompes de la station service tenue à l'époque par Monsieur et Madame Paquereau.

Source et crédit photo : Autrefois Le Pellerin

Envoyez vos photos d'autrefois à [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr)



**Retrouvez l'histoire de la vinaigrerie et des distilleries de la ville sur le panneau N°8 du circuit «Découverte du patrimoine», d'Autrefois Le Pellerin.**

> Face à la vinaigrerie, quai Provost



## 20 panneaux pour découvrir le patrimoine

Courant juillet, 9 panneaux informatifs sur l'histoire et le patrimoine du Pellerin ont été installés dans le centre bourg. Réalisés par des membres passionnés de l'association Autrefois Le Pellerin, avec l'aide matérielle et technique de la Municipalité, ils ne sont que le début d'une belle série de 20 panneaux qui, d'ici la fin de l'année\* baliseront un véritable circuit patrimonial du Pont de Saint-Jean (ou pont du chef d'âne) au canal de la Martinière.

Créée en 1993, l'association Autrefois le Pellerin oeuvre depuis 25 ans à entretenir les mémoires de la ville. Chaque année, au fruit d'importantes recherches sur l'histoire locale, ses bénévoles rédigent un ouvrage thématique et veillent à la protection et à la mise en valeur du petit patrimoine, dans la limite de leur possibilité.

«En 2018 encore, nous n'avons pas chômé pour aider à la conservation du patrimoine pelleriniais avec, entre autres, la réfection de la fontaine du château et le remplacement de l'ancienne pompe place de l'église. Le calvaire de Vièvre a également vu son Christ nettoyé...» indiquaient les membres de la présidence collégiale de l'association, André Doucet, Marie-Pierre Lebreton et Yannick Maisonneuve, lors de leur dernière assemblée générale.

### Un nouveau circuit patrimonial

Depuis 2006, à l'initiative de Gilles Clavier et Jean-Paul Surget, la création de panneaux d'informations présentant le patrimoine et l'histoire de la ville sur des chevalets touristiques est en projet. Sous leur plume et avec l'aide de Michel Serot, Yannick Maisonneuve, Marie-Bernadette Boué mais aussi avec l'aide graphique du service communication de la ville, 20 panneaux (9 en place courant juillet), représentant individuellement près de 40 heures de travail, voient aujourd'hui enfin le jour.

Du Pont viaduc de Saint-Jean jusqu'aux chalands en béton du canal de la Martinière, en passant par Bikini, le quai Provost, le centre bourg ou le quai des Coteaux, découvrez ainsi le patrimoine du Pellerin au gré de vos balades.

\* 4 nouveaux panneaux seront posés au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 et les 7 derniers avant la fin de l'année 2019.

## Un nouvel outil pour accompagner vos balades et randonnées...

Conçue pour accompagner et guider les touristes, visiteurs et amateurs de marche, la Municipalité met à disposition une nouvelle plaquette (jointe à votre journal municipal) qui recense les circuits de randonnées et balades répertoriées au Pellerin.

Du circuit du Bocage, référencé au topoguide, à la balade en centre bourg conçue par les membres de la commission culture du Conseil des sages, chaque itinéraire y est illustré d'un plan fléché, d'un descriptif, mais également d'informations sur des éléments d'histoire et de patrimoine. Vous pourrez également retrouver l'emplacement de l'ensemble des panneaux d'information réalisés par l'association Autrefois Le Pellerin (voir-ci-contre).



**Document également en ligne sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)**



## RENTRÉE SCOLAIRE 2019

### Bien grandir et s'épanouir à l'école et dans les structures péri et extra scolaires

Au Pellerin, le service Enfance, Jeunesse et Éducation de la ville veille quotidiennement à offrir aux enfants les meilleures conditions possibles pour bien grandir et s'épanouir à l'école et en dehors. Chaque rentrée scolaire est alors l'occasion de nouveaux projets et de nouvelles attentions pour s'adapter aux besoins démographiques, mais surtout pour répondre aux enjeux d'intérêt général de réussite éducative, d'épanouissement de l'enfant, mais aussi de respect de l'environnement.

#### Des projets pédagogiques pour orienter les actions

Dans sa politique enfance jeunesse, la ville porte des valeurs de respect et d'ouverture que le service enfance jeunesse et éducation veille à transmettre aux plus jeunes dans leur vie en collectivité. Pour ce faire, un projet pédagogique, dans le prolongement direct du Projet éducatif de territoire et qui définit les grandes orientations à mettre en application, est réajusté chaque année. Les animateurs qui encadrent les enfants au quotidien sur les temps péri et extra scolaires (temps d'accueil avant et après l'école, pendant la pause déjeuner et dans les accueils) s'appuient sur cet outil pour y travailler par différents moyens (jeux, loisirs, ateliers détente, etc.).

Tout en continuant, comme l'année précédente, à mettre l'accent sur **les notions d'entraide et de respect** dans l'accompagnement des enfants dans l'apprentissage de la vie collective, le projet pédagogique de l'année scolaire 2019/2020 compte appuyer sur les notions **d'autonomie et de responsabilité**.

Ces projets, tout en tenant compte de l'âge et des besoins de l'enfant, comme du temps, parfois un peu long, passé en collectivité, ont pour intention d'accompagner l'enfant vers moins de violence, plus de solidarité, d'initiatives et d'autonomie, tout en étant à l'écoute de son rythme.

#### Essayer, se tromper et recommencer, c'est grandir !

Trop souvent dans la vie quotidienne, les adultes (un peu pressés) « font » à la place de l'enfant. « *De ce fait, nous avons constaté que bien souvent les enfants que nous accueillons dans nos structures sont dans l'attente que l'on fasse pour eux. Certains, persuadés de ne pas savoir ou de ne pas pouvoir y arriver ne cherchent même plus à essayer* » explique la coordinatrice enfance, Anne-Soizic Loirat.

C'est donc contre ce désengagement de l'enfant que l'équipe pédagogique souhaite œuvrer cette année, afin d'aider l'enfant à gagner en « confiance en soi » et à retrouver « le goût de l'effort ».

## Une 6<sup>ème</sup> classe aux Asphodèles

*Suite aux demandes formulées par la Municipalité, les représentants de parents d'élèves et les enseignants, l'Académie de Nantes a répondu favorablement à l'ouverture d'une sixième classe à l'école maternelle publique des Asphodèles.*

L'école maternelle publique du Pellerin dépassant le seuil de 160 élèves, fixé par l'Éducation nationale, l'ouverture d'une classe supplémentaire a été actée lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) du 12 juin dernier. Très attendue par la Municipalité, les parents et la communauté éducative, cette ouverture permettra d'alléger les effectifs par classe. Les temps scolaires n'en seront bien sûr que plus agréables à la fois pour les enfants et pour les enseignants.

« **Chaque classe devrait avoir un effectif de 26 à 27 élèves, alors que l'année passée les 5 classes comptaient 30 à 31 élèves. Les conditions d'accueil des enfants seront automatiquement bien plus qualitatives** » précise Aurélien Béal, Responsable du service Enfance, Jeunesse et Éducation de la ville.

« **Cette situation témoigne aussi de la démographie dynamique du Pellerin qui accueille chaque année de nouvelles familles** », indique le 1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'Éducation, Paul Brounais.

Pour rappel, afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux enfants, l'école des Asphodèles avait déjà du être agrandie en urgence avec l'installation et l'aménagement d'un bâtiment modulaire en 2014. Celui-ci avait permis d'accueillir deux classes supplémentaires. 2 classes de grande section s'y installeront à la rentrée 2019.

Comme chaque année, une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section est prévue les lundi 2 et mardi 3 septembre. Les parents seront informés du jour de rentrée de leur enfant par mail. Il y aura également un affichage devant l'école et sur le portail familles du site internet de la ville.



*Nous sommes très heureux de la décision prise par l'Académie de Nantes, d'ouvrir une classe supplémentaire aux Asphodèles. **Il nous semblait regrettable qu'une classe de maternelle soit composée de plus de 30 élèves.***

**Patrick Gavouyère**, Maire du Pellerin et **Paul Brounais**, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'Éducation

## Chiffres clés

### ► 163 élèves

sont inscrits à l'école maternelle des Asphodèles pour la rentrée 2019.

*> 58 élèves en petite section, 53 en moyenne section et 52 en grande section (effectif prévisionnel au 21 août 2019)*

### ► 6 classes (double niveau)

accueilleront 26 à 27 élèves pendant l'année scolaire 2019/2020, au lieu des 5 classes de 32 élèves prévues initialement.

*> 4 classes à double niveau de petite et moyenne section et 2 classes de grande section.*



## Bien manger !

Plus de bio et moins de gaspillage dans les assiettes des enfants : tels sont les objectifs de cette nouvelle rentrée scolaire !

Parce que s'épanouir et bien grandir c'est aussi porter une grande attention à la pause méridienne, moment important dans la journée des enfants, la Ville assure depuis le début de l'année 2019, la production des 385 repas élaborés par la cuisine centrale d'Aimé-Césaire, servis chaque jour dans les trois écoles du Pellerin. Les enfants bénéficient ainsi de menus équilibrés, faits «Maison», sains et variés, dans des salles de restauration confortables et non surchargées.



Avec une attention particulière portée sur l'éducation au goût, la qualité gustative et l'environnement, la Ville veille depuis l'ouverture de la cuisine centrale, à ce que les aliments proposés aux enfants soient issus de circuits courts et produits dans une démarche reconnue, sans impact sur l'environnement. À ce titre, sur la première période de fonctionnement de la cuisine centrale, de janvier à juin 2019, 25% de produits bio (pain inclus) ont été servis aux demi-pensionnaires, tout comme de nombreux aliments produits localement.

### Vers une alimentation encore plus saine et plus responsable

Dès la rentrée, et sans surcoût pour les familles, la Ville accélère la cadence. En effet, avec l'objectif de faire évoluer et d'améliorer encore la qualité de la restauration scolaire, la Municipalité s'engage vers l'achat de plus de produits bio, moins de gaspillage alimentaire et de nouvelles alternatives écologiques.

Souhaitant servir aux enfants un maximum d'aliments aux bonnes qualités nutritionnelles et n'ayant pas subi d'altération industrielle, **41 % de produits bio (pain inclus) composeront désormais les repas** (46% attendus en 2020). Les produits labélisés seront privilégiés, les viandes blanches certifiées, les poissons cuisinés issus d'une pêche raisonnée, etc.

**« Par cette démarche d'achat de produits de qualité, bio, locaux et de saison, nous souhaitons donner aux enfants le vrai goût des bons aliments. Bien sûr, nous souhaitons**

**aussi éviter les aliments trop transformés dont les méfaits sur la santé sont avérés »** indique le responsable du service enfance, Aurélien Béal.

De même, **de nouveaux gestes écologiques seront mis en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire** : 50% des fromages seront présentés à la coupe, 2 composants au lieu de 3 seront proposés au goûter, les serviettes en tissu remplaceront celles en papier, le compostage sera amélioré, etc.

Enfin, **un repas végétarien sera au menu tous les mois**, en alternative à la viande, avec l'objectif d'en servir un tous les 15 jours à la rentrée 2020.

## Les travaux d'été dans les écoles

Comme chaque été, la Municipalité a mis à profit la vacuité des écoles pendant les vacances pour y réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien.



**À l'école maternelle des Asphodèles**, outre divers travaux de nettoyage et de petites réparations, le traçage au sol de jeux (marelle, etc.) a été refait et la façade de l'école, du côté de la rue de l'Hermitage, a été repeinte.

Les portillons situés du côté de la rue de l'Hermitage seront remplacés et la toiture traitée en septembre.

**Budget : 18 450 €**

**À l'école élémentaire Aimé-Césaire**, deux buts ont été installés sur le terrain en herbe et le préau a été repeint.

Le portail situé du côté des terrains de tennis sera remplacé en septembre.

**Budget : 2 450 €**

**Du côté de l'Hermitage**, en raison des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'école en cours (voir page 25), aucun travaux d'importance n'a été entrepris.

**À noter également que la Maison de l'Enfance, le Bac à sable, les écoles des Asphodèles et Aimé-Césaire** ont été équipés d'un visiophone pendant l'été.

**Budget : 7 500 €**



**Daniel Morisson**, Maire du Pellerin de 1995 à 2008,  
**Michel Le Vu**, élu de 1977 à 1979 et  
engagé au sein de l'amicale et de l'APVR,  
et **Alex Adinarayanan**, élu de 1995 à 2014,  
engagé au sein de la section  
musculature de l'Amicale Laïque



## Guy Renaudineau

Le 9 juin dernier, Guy Renaudineau, créateur avec d'autres de l'APVR (Association Pellerinaise de Véhicules Rétro) et de la section musculature de l'Amicale Laïque décédait des suites d'une longue maladie. Citoyen engagé, il fut aussi élu municipal, conseiller délégué aux espaces verts de 1995 à 2001, sous le mandat de Daniel Morisson.

Ses amis parlent de lui...

### Son engagement au sein de l'Amicale Laïque et de l'Association Pellerinaise de Véhicules Rétros

**Alex Adinarayanan** : Passionné de sport, Guy a créé la section musculature de l'Amicale, dont il a été le Président de 89 à 95. On a gagné plusieurs coupes au Pellerin avec la Force Athlétique (concours).

**Michel Le Vu** : C'est vrai que dès son arrivée au Pellerin, il a voulu s'engager au sein de l'Amicale. Il était en lien avec beaucoup de parents d'élèves et aimait s'engager pour les autres. Par la suite, il deviendra président de l'Amicale Laïque. Avec lui, l'Amicale créa le forum des associations pour fédérer les associations au sein de cet événement, et permettre aux habitants de s'engager dans la vie associative.

**Daniel Morisson** : À la création de l'espace Cassin en 1993, la Mairie a repris l'organisation du forum des associations. Il y avait des démonstrations et des séances d'inscriptions. Guy a été aussi un grand artisan de l'organisation de la brocante du Pellerin qui avait lieu dans l'ancienne salle de l'Amicale. Il avait un rôle important de représentation et de cohésion.

**Michel Le Vu** : Pour l'APVR, il a vraiment été l'initiateur. Les expositions de vieilles voitures chaque année à la Martinière, c'était son idée. En 2000, ça a été « l'expo du siècle » où nous avons organisé une très belle manifestation. Les gendarmes avaient estimé à 10 000 le nombre de visiteurs ! On s'est ensuite posé la question de faire une section véhicules anciens au sein de l'Amicale...

Cela aurait été compliqué et on a donc lancé cette association indépendante avec Guy, Camille Allard et Marcel Murville. Il était notre trésorier. Il a ensuite été Président de 2004 à 2011. On a rénové plusieurs véhicules. Lui, il avait une aronde, une acadienne et une 203.

**Alex Adinarayanan** : Les vieilles voitures c'était vraiment sa passion. Ça a participé à faire connaître le Pellerin.

### Son engagement municipal

**Daniel Morisson** : Guy a toujours été sensibilisé à l'environnement et à la protection de la nature. Il n'y avait qu'à voir l'aménagement et la décoration de son jardin ! Une fois nous avons entrepris un nettoyage aux abords du Canal et ramassé plusieurs tonnes de ferraille... En 1995 il est devenu conseiller délégué aux espaces verts. Il travaillait de concert avec Louis Bretagne et Camille Allard. Avec Louis, ils avaient à cœur de fleurir la commune, de l'embellir. Ils avaient la passion de la Nature. Il défendait la commune au sein de plusieurs syndicats (eau, électricité, valorisation des déchets...) et nous accordait beaucoup de son temps. Il a aussi pensé le giratoire de la Croix Hubin, au début de la rue de la Jaunaie. Pour l'anecdote, faire son marché avec lui durait longtemps, car il connaissait tout le monde !

**Alex Adinarayanan** : Il était toujours souriant, un homme vraiment bien ! Il connaissait beaucoup de monde et avait un très bon relationnel. Conscrit à moi, je lui dis comme il me disait : « Salut la classe » !

Propos recueillis par Paul Brounais



## MAJORITÉ

En raison de la période de réserve électorale, la liste de la majorité s'abstient de toute publication dans les colonnes de libre expression.

### *Le Pellerin moderne et solidaire*

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Christian Amprou, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Nicolas Lécureuil, Cyrielle Paquereau et Dominique Pilard.

## OPPOSITION

De 2014 à 2018, les extensions de l'école maternelle et de Cassin, la création de la mairie annexe, de la cuisine centrale, de la cantine de l'Hermitage, et tous les investissements ont été financés grâce à de courageuses économies de fonctionnement, sans hausse d'impôts ni d'emprunts.

Depuis un an, la nouvelle majorité a abandonné le programme électoral, nous endette de plus de 2 millions d'euros en seulement un an et achète sa tranquillité médiatique en distribuant l'argent public en subventions et sans maîtrise des travaux.

La révélation du projet de liste « Verte Marine » avec la gauche municipale conclut la trahison.

### *Benjamin Morival*

## OPPOSITION

Les températures records de cet été ne permettent plus d'ignorer le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses sur la biodiversité qui, si nous ne réagissons pas rapidement, ne laisseront que très peu d'espoir à nos enfants.

Sur le Pellerin, la vente de la coulée verte sur les quais cet été, la création du terrain de foot sur un espace utilisé par l'agriculture et l'extension du bâti autour du Bois Tillac sans aucune compensation ne laissent rien entrevoir de positif.

Notre commune et la métropole peuvent à l'avenir faire de vrais choix écologiques limitant les déplacements, privilégiant les projets respectueux de l'environnement en travaillant avec les acteurs locaux pour un bilan carbone positif.

Les solutions existent, et bien que chaque geste individuel compte, ce sont les décisions des politiques qui se doivent d'être à la hauteur.

### *Bien vivre au Pellerin*

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

Dans sa précédente tribune, la Majorité présente un bilan positif de son action. C'est oublier que ce mandat aura vu passer 2 Maires. Il se termine sous l'ère Gavouyère avec une volonté d'ouverture par la prise en compte de certaines de nos propositions. Mais il a commencé sous l'ère Morival. Bilan : fermeture d'associations (AJI, Bouqcafé), refus d'ouverture du Café des Halles, mise en danger de l'Amicale Laique, création d'un poste de policier municipal et installation de vidéoprotections. Nous demandons un bilan contradictoire de ces actions. Absence d'actions vers la transition écologique (rénovation de l'Hermitage, extension du Pôle Culturel, jardins familiaux en sursis). Absence de concertation avec les Pellerinçais en amont des projets: square Chanson toujours en litige et terrain de foot synthétique contesté. La prochaine Majorité devra vous interroger sur la pertinence d'arrêter ou amender ces dossiers sensibles. L'état des finances pèsera également dans les choix de la prochaine mandature. Il nous semblait important de pondérer les propos de l'équipe en place actuellement qui devra assumer seule son bilan.

### *Vers une démocratie respectueuse et partagée*

Thierry Boucard, Sandrine Falot et Emmanuel Labarre.



# VIE LOCALE - ENQUÊTE

## 5 - Comment évalueriez-vous les conditions de pratique des activités sportives au Pellerin ? (cases à cocher)

- Très satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Plutôt satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

| Activités listées dans question 2 | Accès à l'information | Accessibilité | Propreté des locaux | Adéquation de l'équipement aux besoins |
|-----------------------------------|-----------------------|---------------|---------------------|--|
| Activité 1 :<br>.....             |                       |               |                     |  |
| Activité 2 :<br>.....             |                       |               |                     |  |
| Activité 3 :<br>.....             |                       |               |                     |  |
| Activité 4 :<br>.....             |                       |               |                     |  |
| Activité 5 :<br>.....             |                       |               |                     |  |
| Activité 6 :<br>.....             |                       |               |                     |  |

## 6 - Parmi les équipements sportifs existants au Pellerin...

Notez dans les , par ordre de priorité, les équipements à améliorer pour votre foyer (ex : 1 = priorité n°1, 2 = priorité n°2, etc.), puis cochez les modalités que vous souhaiteriez pour ces équipements (plusieurs réponses possibles).

- Souhait de réhabiliter les courts de tennis ?
  - En extérieur  En intérieur  L'un ou l'autre
- Souhait de restaurer le dojo ? :
  - Agrandir les locaux  Déplacer les locaux
  - Autre : .....
- Souhait de faire évoluer la salle de musculation ?
  - Agrandir les locaux  Déplacer les locaux
  - Autre : .....
- Souhait de développer le parcours de santé à la Martinière?
  - Agrandir le parcours  Moderniser les équipements
  - Autre : .....
- Souhait de développer les parcours de randonnée ?
  - Agrandir les parcours existants
  - Ajouter des parcours
  - Autre : .....

Autre(s) suggestion(s) :  
.....  
.....

## 7 - Parmi ces équipements sportifs, manquants au Pellerin, certains vous sembleraient-ils indispensables ?

(2 choix/réponses possibles)

- Un stade d'athlétisme multi-disciplines
- Un mur d'escalade
- Une salle de gymnastique avec agrès (barres parallèles, poutres, cheval, etc.)
- Une piscine (bassins de natation et/ou bassins ludiques, etc.)
- Autre(s) : .....

## 8 - À quoi, selon vous, la Municipalité doit-elle être particulièrement attentive dans le cadre d'un projet d'équipement sportif ?

(plusieurs réponses possibles).

- La démarche environnementale (panneaux solaires, détecteurs de présence lumineux, revêtements de sols écologiques...)
- La prise en compte des possibilités de mutualisation avec d'autres communes
- Le coût du projet (investissement)
- L'impact éventuel sur les impôts locaux
- Autre(s) : .....

## 9 - Participeriez-vous à des réunions publiques sur l'évolution des équipements sportifs au Pellerin ?

- Oui  Non

## 10 - Quelles tranches d'âge composent votre foyer ?

- Moins de 18 ans / ..... personnes
- De 19 à 25 ans / ..... personnes
- De 26 à 45 ans / ..... personnes
- De 46 à 59 ans / ..... personnes
- 60 ans et plus / ..... personnes

## 11 - Où résidez-vous ?

.....

## 12 - Commentaires libres

.....  
.....



## TRANSPORT

## Quel devenir pour l'aéroport Nantes-Atlantique ?

Le 17 janvier 2018, l'État annonçait l'abandon du projet de construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes et le ré-aménagement de l'actuel aéroport de Nantes Atlantique pour y ouvrir des lignes long-courrier. En janvier 2019, face aux incertitudes et aux inquiétudes que ce projet soulève, tant en termes de trafic, de santé publique que d'environnement, élus et citoyens se sont mobilisés.

Si l'importance d'un aéroport, facteur de développement économique et pourvoyeur d'emploi, est reconnue, élus et habitants de la métropole s'accordent sur le fait qu'une telle infrastructure, située en milieu urbain et enclavée à proximité de dizaines de milliers d'habitants, ne peut se développer comme celle qui était envisagée à Notre-Dame des Landes.

À ce jour, le réaménagement envisagé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) contient plusieurs variantes : allongement de la piste actuelle, création d'une nouvelle piste légèrement désaxée par rapport à la piste actuelle, création d'une piste transversale (qui potentiellement passerait au-dessus de Bouaye et Brains). Il est question également d'un ensemble d'aérogares, d'un réseau de voies de circulation des avions, de bâtiments annexes et de parkings pour les voitures.

### **Le souhait d'une gouvernance associant les collectivités...**

Préoccupées par les incidences de l'évolution du trafic aérien sur le cadre de vie, la santé et le climat, les communes de la métropole considèrent que ces questions doivent être au cœur d'une gouvernance associant les élus et les citoyens concernés pour réfléchir à la stratégie aéroportuaire de Nantes-Atlantique.

Un cahier d'acteurs, signé par les 24 maires de la métropole a donc été réalisé afin de prendre en compte l'expression et les exigences des habitants dans ce projet.

### **7 résolutions des élus du sud Loire**

En début d'année, une vingtaine d'élus du Sud-Loire (maires, élus de Nantes métropole, représentants de la communauté de communes de Grand-Lieu, conseillers départementaux), dont le Maire du Pellerin, se sont associés afin de défendre une position commune quant au devenir de l'aéroport Nantes-Atlantique.

***Cette position, dont le fil rouge vise à protéger le cadre de vie et la santé des habitants survolés, se traduit aux travers de sept résolutions.***

Ces dernières ont été présentées le 4 février dernier au ministre de la Transition écologique et solidaire et à la ministre des Transports.

***Nous vous invitons à consulter ces résolutions sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr).***

### **Une concertation en vue du réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique**

Placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une concertation publique sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique a été menée jusqu'au 31 juillet 2019, pour permettre aux habitants de prendre part aux scénarios envisagés et exprimer leurs avis. Sa synthèse sera, dès sa réalisation, consultable à l'accueil de la mairie.



## ENVIRONNEMENT

# Quinzaine de la rénovation : deuxième édition !

Après une première édition à succès en 2018, la deuxième quinzaine de la rénovation revient du 5 au 19 octobre. Cette année encore, les 8 communes du pôle Sud Ouest de Nantes métropole, dont Le Pellerin, se mobilisent avec un enjeu commun : aider les habitants du territoire dans leur projet de rénovation.

Issue de la collaboration entre les communes du pôle Sud Ouest de Nantes métropole et l'espace info énergie de Nantes, la quinzaine de la rénovation a pour objectif d'informer les habitants sur les questions de rénovation et d'économies d'énergie..

Pour cela, les collectivités participantes se sont organisées pour proposer à leurs habitants de nombreuses animations concrètes et pédagogiques sur les thématiques de l'isolation, du chauffage, des énergies renouvelables..., pour n'en citer que quelques-unes.

**« Participer à la quinzaine de l'énergie, c'est être sûr de bénéficier de conseils personnalisés et d'informations en totale adéquation avec sa situation et son projet. Venez avec vos plans, vos devis, vos questions... »**

Marion Gegot, chargée de mission transition énergétique à Nantes Métropole.

**15 jours d'ateliers et de conférences, gratuits et ouverts à tous, pour bien vous orienter dans votre projet**

Afin que les habitants puissent s'approprier pas à pas la question de l'énergie dans leur quotidien, mais aussi qu'ils comprennent les enjeux qui en découlent pour entamer leurs travaux de rénovation, 10 ateliers, animations ou expositions seront organisés dans les huit communes participantes.

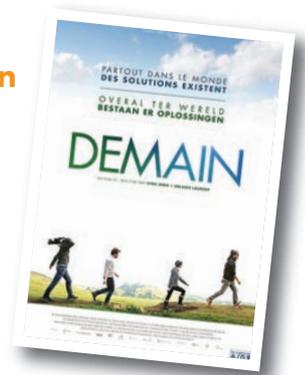
**Un forum de l'énergie et de l'habitat se tiendra également toute la journée à Bouaye le samedi 12 octobre.**

### La programmation au Pellerin

**Mercredi 9 octobre - 20h**  
**Ciné débat - Demain (documentaire)**

À l'espace René-Cassin

Si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays...



**Mardi 15 octobre - de 18h30 à 20h30**

**Atelier « Tu perds Watts » > Sur inscription**

À la Mairie annexe (par où commencer pour consommer moins d'énergie dans votre logement ? Quelles sont les idées reçues sur l'utilisation de votre lave-linge ou de votre chauffage. Un conseiller Info Energie vous livrera toutes ses astuces faciles et rapides pour vous accompagner dans votre changement d'habitudes.

> **Inscriptions au 02 40 08 03 30 ou par mail à l'adresse [nantes.44@eiepd.fr](mailto:nantes.44@eiepd.fr)**

**Retrouvez le programme complet de cette quinzaine sur [www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr)**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Renforcer la démarche éco-responsable dans l'entretien des bâtiments communaux

Afin de ne pas nuire à l'environnement et pour la santé, de nouveaux protocoles ont été mis en place pour entretenir les bâtiments communaux. Objectifs : réduire les déchets, sensibiliser et, à moyen terme, utiliser des produits d'entretien 100 % naturels, etc.

Dans le cadre d'une réorganisation de certains services et suite au départ d'un agent, Stevens Proust a été recruté courant mars à la mairie du Pellerin pour notamment coordonner l'entretien des bâtiments municipaux, jusqu'alors géré par plusieurs services (ressources humaines, services techniques...). Intervenant aussi en renfort auprès du service Culture et vie associative sur tout ce qui est organisation d'événements et accès des bâtiments, vous pourrez parfois le rencontrer lors de manifestations municipales.

**Depuis son arrivée et à la demande de la Municipalité, le coordinateur entretien travaille sur de nouveaux protocoles visant à optimiser les conditions de travail des agents d'entretien de la commune, mais aussi l'usage et le type de produits de nettoyage utilisés, dans une démarche durable et éco-responsable.**

La Commune compte une dizaine de bâtiments municipaux dont l'entretien quotidien est assuré par les agents de la ville\*. Celui-ci nécessite l'utilisation de produits composés de substances chimiques, même à très faibles doses.

**Dans une démarche d'exemplarité et afin d'écartier tout éventuel impact pour la santé et sur l'environnement, des mesures durables seront mises en place dès la rentrée**

Dès septembre, les agents n'utiliseront plus que 4 produits d'entretien : un pour les surfaces, un pour le sol, un détartrant et un désinfectant. Des produits au pH (ou potentiel hydrogène) le plus neutre possible qui restent très efficaces.

Pour lutter contre le gaspillage, les essuie-mains seront remplacés par des distributeurs «feuille à feuille» et le nettoyage des sols sera réalisé avec un équipement ergonomique de balayage humide permettant de réduire les doses de produit d'entretien et la consommation d'eau.



L'usage du vinaigre blanc naturel est également en projet pour remplacer les produits détartrants et désinfectants. « Nous étudions aussi la possibilité d'intégrer l'usage du bicarbonate de soude dans nos pratiques » indique le coordinateur entretien.

Enfin, un rappel aux agents des bons gestes et postures, des problématiques environnementales et des bonnes pratiques d'utilisation des produits d'entretien est en cours.

\* Seul l'entretien de la Mairie, de la Mairie annexe, de l'espace René-Cassin, de la Maison de l'Enfance et des locaux du stade de football est assuré par une entreprise prestataire extérieure.

## Des ateliers informatiques pour tous !



À l'initiative du Conseil des Sages, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique reprendront à la rentrée.

Alors que l'usage de l'informatique et d'internet fait aujourd'hui partie du quotidien de la plupart des gens et devient nécessaire pour de nombreuses formalités, le Conseil des Sages propose depuis début 2019 des ateliers gratuits d'accompagnement et d'initiation à l'informatique pour tous.

**Animés par M. Barré, ces ateliers reprendront dès le mardi 17 septembre à la mairie annexe.**

Deux séances auront lieu tous les mardis, hors vacances scolaires :

- > de 13h30 à 15h30 pour les utilisateurs débutants
- > de 15h30 à 17h30 pour les utilisateurs confirmés

**Inscriptions auprès du CCAS au 02 40 05 69 81**



### Inauguration

**mercredi 30 octobre à 18h**

lors de la soirée de clôture de  
Bibliothèques en fête  
(voir pages 28 et 29)

## PÔLE ASSOCIATIF ET CULTUREL

### Ça déménage à la médiathèque !

Fermée au début de l'été, la médiathèque George-Sand investit peu à peu ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée du futur Pôle Associatif et Culturel. Avec une ouverture programmée début octobre, la médiathèque municipale accueille aujourd'hui une nouvelle responsable. La configuration des espaces y a été conçue pour que chacun s'approprie ce lieu de vie et s'y sente bien.

Avec l'objectif de faire de la médiathèque, après le foyer et le travail, un 3<sup>ème</sup> lieu, dans lequel les usagers peuvent lire, mais aussi se rencontrer, discuter..., la nouvelle médiathèque a été pensée et conçue en un espace de vie accueillant, lumineux, confortable et ouvert, pour que chacun puisse y déambuler librement.

Ainsi, vous pourrez très prochainement vous installer dans l'un de ses canapés ou l'un des ses espaces lectures extérieurs pour profiter d'un des 12 000 ouvrages qui composent le fonds de livres proposés.

La médiathèque étant également un lieu d'actions culturelles (telles que des expositions, des lectures ou des spectacles vivants), des espaces ont été pensés pour accueillir de belles programmations, en lien, dès que possible, avec les acteurs culturels locaux.

#### De plus grandes plages d'ouverture...

Tenant compte des préconisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, les plages horaires d'ouverture au public de la nouvelle médiathèque seront étendues à 23h par semaine (au lieu de 15h dans son ancienne configuration).

**Le nouveau règlement intérieur de la médiathèque George-Sand sera soumis à l'approbation du Conseil municipal du 30 septembre prochain.**

Celui-ci prévoit notamment la gratuité de la médiathèque étendue à tous les usagers résidant hors de la commune

et les horaires d'ouverture au public suivants :

- ▶ Mardi : 14h30 / 19h
- ▶ Mercredi : 10h / 13h - 14h30 / 18h
- ▶ Vendredi : 10h / 13h - 14h30 / 18h
- ▶ Samedi : 10h / 13h - 14h30 / 17h

### Installation du service Culture et vie associative

Courant octobre, le service en charge de la médiathèque, de la programmation culturelle et accompagnateur de la vie associative de la commune installera ses bureaux au Pôle Associatif et Culturel, au plus près des acteurs qu'il accompagne au quotidien.

En relation avec les associations locales, ce service met des locaux à leur disposition pour pratiquer leurs activités, instruit les demandes de subvention, accompagne les associations (aide matérielle ou technique) dans l'organisation de leurs événements, etc. Il gère également le service médiathèque et organise les manifestations culturelles municipales du Pellerin.

- ▶ [culture@ville-lepellerin.fr](mailto:culture@ville-lepellerin.fr)
- ▶ [vieassociative@ville-lepellerin.fr](mailto:vieassociative@ville-lepellerin.fr)



## Frédérique Gueutier, la nouvelle responsable de la médiathèque

que j'ai découvert le public et l'univers des bibliothèques, l'importance des actions culturelles et des propositions artistiques dans ces structures. Cela m'a permis de

Arrivée le 26 juillet de la ville de Brains, où elle occupait la double fonction de responsable de la bibliothèque et chargée de communication, Frédérique Gueutier rejoint la commune du Pellerin et la médiathèque George-Sand.

Professionnelle de la culture et de la communication, Frédérique Gueutier a plus d'une corde à son arc. En effet, suivant ses centres d'intérêt et son esprit cartésien, c'est à l'entendre très logiquement qu'elle a enchaîné un DUT communication, une licence patrimoine et organisation de festivals, un master de gestion culturelle et enfin une licence professionnelle Bibliothèques.

« Mon attrait pour la culture s'est précisé dès mes premières années de DUT. J'allais voir beaucoup de spectacles, j'organisais des festivals étudiants... Après l'obtention de mon diplôme, j'ai donc souhaité continuer mes études dans la communication, mais avec un aspect organisation de manifestations culturelles plus poussé. Je suis donc partie à Avignon faire ma troisième année de licence. J'y ai notamment accompagné une compagnie de théâtre. Je gérais tout ce qui avait trait à la communication, à la diffusion de spectacles, mais aussi l'aspect administratif (gestion des contrats, des budgets, etc.) qui m'intéressait aussi beaucoup. Je suis ensuite allée à Bruxelles pour finir mon cursus par 2 années dans la gestion culturelle » explique-elle.

**Pendant ses 2 années en Belgique, elle continue d'accompagner des troupes de spectacle et découvre le théâtre itinérant.**

« J'ai commencé ma vie professionnelle dans ce domaine. Pendant plus de 5 ans, j'ai été à la fois chargée d'administration, de communication et de diffusion pour des compagnies itinérantes. C'est d'ailleurs dans ce cadre

préciser la direction que je voulais prendre dans ma carrière ».

**Licence professionnelle Bibliothèques en poche, Frédérique Gueutier occupera alors pendant 3 ans le double poste de chargée de communication et de responsable de la bibliothèque de Brains.**

« Je gérais 6000 documents avec une belle équipe d'une vingtaine de bénévoles. J'y ai passé de très bonnes années, mais lorsque j'ai vu que la ville du Pellerin recherchait une responsable pour sa médiathèque toute neuve et construite au cœur d'un Pôle Associatif et Culturel, j'ai été attirée par toutes les perspectives qu'une telle structure pouvait ouvrir ».

**Le 26 juillet dernier, Frédérique Gueutier a pris ses nouvelles fonctions à la médiathèque George-Sand, et laisse déjà percevoir une belle programmation d'actions culturelles et de beaux partenariats artistiques à venir.**

« Ce Pôle Associatif et Culturel a été pensé pour que les gens y circulent, s'y rencontrent. Je vois bien sûr la médiathèque comme un lieu de vie, de services, de ressources et d'échanges avec les usagers, mais aussi comme un espace ouvert à tous les acteurs du pôle. Il me semble indispensable que la médiathèque soit en lien avec les collectifs autour.

Le déménagement terminé, ma volonté est d'aller rapidement à la rencontre des partenaires, de créer une synergie et d'ouvrir des passerelles avec l'école de musique et les autres associations. Cette nouvelle médiathèque ouvre beaucoup de perspectives sur des thématiques diverses et variées ! Il y a de quoi faire de belles choses » conclut la jeune femme avec enthousiasme.



## Inauguration

Samedi 12 octobre à 18h

à l'École de musique  
au 1<sup>er</sup> étage du Pôle Associatif et Culturel  
(Allée George-Sand  
Accès par l'escalier à l'arrière du bâtiment)

École de musique



## L'École de musique pose ses instruments au PAC !

Installée pendant plusieurs années dans des salles de la Maison des Arts, dite «Le Château», l'École de musique vient d'emménager dans de nouveaux locaux municipaux : 330 m<sup>2</sup> d'espaces isolés phoniquement, au coeur du Pôle Associatif et Culturel (PAC). Une bouffée d'oxygène pour ses membres qui voient en cette nouvelle installation un soutien à leur école, dont la vocation première est d'enseigner la musique !

Comptant parmi les 10 sections gérées par l'Amicale Laïque du Pellerin, l'École de musique rassemble à elle seule 90 adhérents, de 4 à 73 ans. Des cours individuels de piano, de guitare / basse, de batterie, de violoncelle, de violon ou de chant y sont donnés par 4 professeurs diplômés, ainsi que des cours collectifs d'éveil musical ou de formation musicale (solfège) et un atelier groupe.

« **Les avantages de ces nouveaux locaux sont considérables, ne serait-ce qu'en termes de confort acoustique** » indique Bruno Pereira, professeur et coordinateur de l'équipe pédagogique de l'École de musique. « *Les locaux de l'école ont été spécifiquement conçus pour la pratique de la musique et vont nous permettre d'enseigner et de jouer dans de très bonnes conditions* ».

### Ces nouveaux locaux et leur localisation ouvrent de nombreuses perspectives.

« **Nous pourrions dorénavant organiser plus de cours et des créneaux plus longs, puisque nous pouvons à présent proposer plusieurs leçons en simultané.** La mauvaise insonorisation de la Maison des Arts ne nous le permettait pas. Les groupes pourront répéter dans le studio et nous pourrions en accueillir de nouveaux, nous pourrions élargir nos activités en fonction des demandes, développer des activités, telles que des stages pendant les vacances et, pourquoi pas, même organiser des mini-concerts dans l'une des salles du pôle... » se réjouit la responsable et trésorière de l'École, Céline Guérineau.

« L'emplacement de l'École dans le Pôle Associatif et Culturel est également très important. **Nous sommes**

**ravis d'être aussi proche d'un centre de documentation comme la médiathèque.** Nous pourrions ainsi, je l'espère, créer des connexions avec elle. Pourquoi pas envisager une parthèque, faire intervenir des musiciens, organiser des débats... Ces locaux ouvrent un grand champ des possibles » indique le président de l'Amicale Laïque, Dominique Malicet.

### Une convention entre l'Amicale Laïque du Pellerin et la Municipalité

Issue d'une volonté commune de la Municipalité et de l'Amicale Laïque, une convention de partenariat a été préparée. Celle-ci énumère un certain nombre d'engagements pris de part et d'autre pour la bonne continuité des activités de l'École de musique et son implication dans la vie locale.

« **Pour nous, cette convention est une reconnaissance de l'École par la Municipalité et l'inscrit dans la durée.** C'est une sécurité qui nous donne de la visibilité et nous permet d'engager des projets. Il est clair que nos charges salariales sont telles que l'École de musique ne pourrait pas vivre sans la subvention de fonctionnement de la Mairie » explique Dominique Malicet.

**À l'image de cette «harmonie» retrouvée, le Maire de la ville et le Président de l'Amicale Laïque procéderont à la signature officielle de cette convention lors de la soirée d'inauguration de l'École de musique le samedi 12 octobre prochain.**

**Plus d'infos à l'adresse [ecoledemusique@al-lepellerin.fr](mailto:ecoledemusique@al-lepellerin.fr) ou lors du forum des associations du 7 septembre, à l'espace René-Cassin.**

## VIE ASSOCIATIVE

## Énergies Citoyennes Sud Loire

Après quelques mois de préparation, l'aventure de la nouvelle association «intercommunale»\* de sensibilisation à la transition énergétique *Énergies Citoyennes Sud Loire* a démarré courant mai avec une première réunion publique de présentation.



Plus qu'une association, *Énergies Citoyennes Sud Loire* se présente comme une nouvelle communauté se mettant en mouvement sur le territoire, avec l'objectif de proposer aux citoyens des initiatives de transition énergétique.

«L'engagement des citoyens et des collectivités est essentiel pour agir vers la transition énergétique» indique Bernard Vaillant, coprésident de l'association. Comptant une vingtaine de personnes et déjà suivie par une cinquantaine d'autres, l'association, soutenue par les Municipalités du Pellerin et de Saint-Jean, a présenté ses axes d'action lors d'une première réunion publique à la fin du mois de mai :

- ▶ le développement de moyens collectifs de production d'énergie électrique renouvelable, tels que des panneaux solaires qui permettraient de fournir un maximum de communes du sud Loire ;
- ▶ la promotion d'activités permettant de réduire les consommations énergétiques ;
- ▶ l'accompagnement individuel en faveur des économies d'énergie (dont les aides d'état).

▶ **Plus d'infos auprès de Bernard Vaillant à l'adresse [energiescitoyennes-sudloire@emailasso.net](mailto:energiescitoyennes-sudloire@emailasso.net)**

\* Implantation locale de l'association dans les communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne et de Brains.

## Trois francs six sous

Inauguré le 12 mai dernier, le nouveau café associatif *Trois francs six sous* est devenu un nouveau lieu de rencontres et d'échanges au coeur du Pellerin.

Proposant régulièrement des spectacles et des animations culturelles, le bar associatif a également le projet d'accueillir à la rentrée «la petite épicerie» de l'association *Pell'Mêle*.



Racheté par Bernard Bellot et Yveline Pallard fin 2018, l'ancien *Tabula* a fait peau neuve. En effet, grâce à une belle équipe de bénévoles qui, à grands coups de travaux et de peinture, ont redonné vie et chaleur à ce «Café central» situé en face de la Mairie, le bar associatif *Trois francs six sous* a été inauguré début mai.

Petits et grands peuvent dorénavant s'y retrouver, discuter autour d'un verre ou d'un thé, écouter de la musique le samedi après le marché, s'éclater aux concerts ou au bar à chansons. Vieux et jeunes peuvent y faire une belote ou un jeu de société. On peut aussi y lire et y acheter des livres, regarder un film, et y partager ses envies et ses projets.

▶ **Ouvert le samedi de 9h à 14h et le jeudi, vendredi et dimanche de 17h à 22h.**

### Une épicerie associative à partir du 4 octobre

Mené par l'association *Pell'Mêle* (groupe d'entraide et d'échange de savoirs entre citoyens), ce projet baptisé «La petite épicerie» vise à proposer 1 fois par semaine dans l'enceinte du bar associatif, un espace de vente de produits issus de l'agriculture biologique et essentiellement locaux (farine, pâtes, riz, céréales, graines, légumineuses, huile, bières, etc.). Dans une démarche de réduction des déchets, la plupart des produits seront vendus en vrac.

▶ **Tous les vendredis de 16h à 20h.**

### ENVIRONNEMENT

## Eco-pâturage

Suite à la présentation d'une motion pour l'éco-pâturage lors du Conseil municipal du 12 février 2018, les élus municipaux avaient voté à l'unanimité l'engagement de la commune à pratiquer de l'éco-pâturage. Dès le mois d'octobre, 4 moutons et chèvres prendront place dans la commune pour entretenir les espaces verts de l'espace Chanson et du «Verger» de l'avenue François Mitterrand.



Dans un objectif de durabilité environnementale et pour substituer la tonte et le débroussaillage mécanique et bruyant de certains espaces verts, la Municipalité a opté pour l'éco-pâturage.

**Le principe : implanter des animaux ruminants pour entretenir des espaces verts de la ville.**

Une gestion des espaces verts alternative qui permet également de préserver la microfaune et la microflore, là où la tondeuse broie tout, mais aussi une façon d'animer la ville et de développer des échanges pédagogiques.

**Ainsi, dès le mois d'octobre, les jeunes bergers Pellerinçais, Mickaël Le Gouestre et Aurélie Mijailovic, gérants de la société d'éco-pâturage Villa Omnia, feront pâturer des moutons des Landes de Bretagne et des chèvres des fossés dans l'espace Chanson et le verger, avenue François Mitterrand.**

Ces 2 espaces, respectivement de 5600 m<sup>2</sup> et 3670 m<sup>2</sup>, essentiellement constitués de prairies, seront donc clôturés pour être entretenus en éco-pâturage par ces animaux.

Des portillons seront créés pour laisser libre accès aux promeneurs.

**Une convention de partenariat avec la société d'éco-pâturage Villa Omnia, définissant les modalités de mise en oeuvre du projet, sera présentée au Conseil municipal du 30 septembre.**

## Recrutement d'agents recenseurs

La ville du Pellerin, en partenariat avec l'INSEE, va organiser le recensement de la population entre le 16 janvier et le 15 février 2020. Pour cela, la commune recrute des agents recenseurs.

Les agents recenseurs seront chargés, sous la responsabilité du Maire et encadrés par le coordonnateur communal, d'assurer les opérations de recensement auprès de la population.

Des séances de formation seront réalisées avant de procéder à la collecte des informations auprès de la population (dépôt des questionnaires et leur récupération dans les délais impartis...).

Les candidat(e)s devront disposer d'un moyen de transport, être disponibles, rigoureux et méthodiques, et savoir faire preuve de discrétion et de neutralité.

Ils seront rémunérés au prorata du nombre total d'imprimés collectés (en ligne et papier) et les frais de déplacement seront remboursés.



### Pour présenter votre candidature...

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, merci de déposer ou d'adresser **une lettre de motivation et un CV en mairie principale avant le 1<sup>er</sup> octobre**, rue du Docteur Sourdil ou par mail à l'adresse [accueil@ville-lepellerin.fr](mailto:accueil@ville-lepellerin.fr).

**Plus d'infos au 02 40 04 56 00 ou sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**



### Deux périodes de candidature :

#### > Jusqu'au 27 septembre

Étude des dossiers en commission  
du 1<sup>er</sup> au 11 octobre

#### > Du 28 septembre au 15 novembre

Étude des dossier en commission  
du 18 au 29 novembre

## TRANSPORT

# NOUVEAU : le pass permis

Consciente du coût élevé d'un permis de conduire et de l'importance de son obtention pour faciliter l'accès à l'emploi, le service Solidarité de la ville a souhaité mettre en place **un dispositif visant, en contrepartie d'un projet de bénévolat, à aider les 17 / 35 ans dans le financement de cet examen** : Le pass permis. Voté au Conseil municipal du 17 juin, celui-ci permettra, d'ici la fin de l'année 2019, d'accorder une contribution financière à 2 candidats. Pour cela, deux sessions de candidature sont organisées.

Face au coût important et aux enjeux liés à l'absence du permis de conduire (frein à la formation, à l'emploi, à l'autonomie...), la Municipalité a souhaité favoriser son accès aux jeunes et jeunes adultes Pellerinais, salariés ou non, via la mise en place d'un pass permis.

Ce dispositif solidaire vise à apporter **une contribution financière** de la Ville de 300 à 500 euros\* pour aider un candidat à financer cet examen, **en contrepartie de 30 heures de bénévolat** (fractionnables en fonction des contraintes) **aux Restos du coeur ou au Secours populaire, associations caritatives pellerinaises**.

Dans le cadre de ce dispositif également, une convention de partenariat a été signée avec l'auto-école du Pellerin Loire-Conduite, qui s'est engagée à dispenser aux candidats une formation composée d'un volet éco-responsable : conduite économique, co-voiturage, utilisation des parkings relais et des transports en commun.

Après remise de votre candidature, une commission composées d'élus (2 de la majorité et 1 élu de la minorité), de l'auto-école et de membres des associations caritatives, étudiera par période de candidature, les dossier pour accorder une aide à deux candidats d'ici la fin de l'année 2019.

### Pour accéder à ce dispositif, vous devez :

- ▶ Être domicilié au Pellerin depuis au moins 1 an ;
- ▶ Être âgé de 17 à 35 ans ;
- ▶ Ne pas être éligible à d'autres aides au permis de même nature (attestation sur l'honneur) ;
- ▶ Être français ou étranger en situation régulière ;
- ▶ Ne pas avoir été déjà titulaire du permis de conduire ;
- ▶ Avoir des ressources inférieures ou égales à 3000 euros mensuel par foyer ;
- ▶ Avoir l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau (ASSR) ;
- ▶ Avoir l'attestation de recensement citoyen ;
- ▶ Vous engager auprès d'une ou de 2 associations pour assurer des heures de bénévolat ;
- ▶ Vous inscrire auprès de l'auto-école partenaire.

### Pour vous porter candidat...

Déposez votre dossier de candidature complet au CCAS, à la Mairie annexe (allée George-Sand) ou à la Mairie principale (rue du Docteur Sourdille).

> Dossier à retirer directement au CCAS ou à télécharger sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr).

\* En fonction des ressources du foyer fiscal.

Aide versée directement à l'auto école partenaire (30 % versé à l'obtention du code de la route et solde au terme des engagements).

### INFOS TRAVAUX

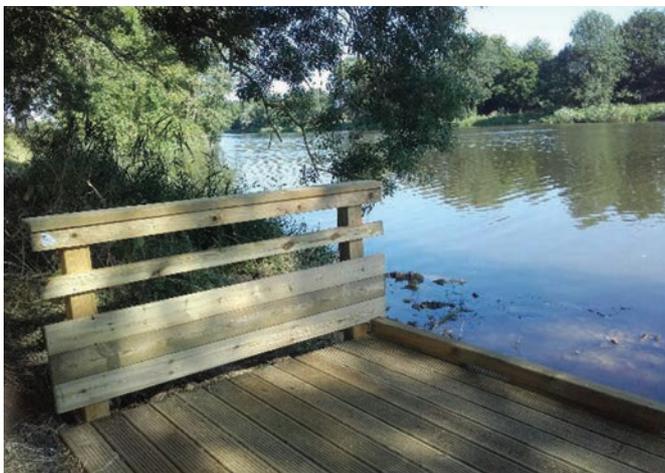
#### Remplacement d'éclairage public

75 luminaires (LED) seront remplacés au fur et à mesure dans les rues de l'Hotel, du Canal, de la Jouardais et Jean-Monnet.

Travaux réalisés 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

► Coût de l'opération : 50 500 €

#### Un nouveau ponton PMR



Le long du Canal de la Martinière, à la hauteur de la Teignouse, l'association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) «La Gaule Nantaise» a mis en place un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.

Travaux réalisés en début d'été 2019

#### Rénovation de la rue de l'Enclos

Dans le cadre de travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS), la chaussée de la rue de l'Enclos sera reprise par les services de Nantes métropole.

Travaux réalisés début septembre 2019

► Coût de l'opération : 50 000 €

#### Remises en état diverses

Remise en état des accotements, côté habitations, rue de la Jouardais (entre le cimetière et la rue de la Génolière) et des trottoirs boulevard Jean-Monnet (entre la rue de l'Hermitage et la rue de Villeneuve).

Travaux programmés courant novembre 2019

► Coût de l'opération : 36 500 €

#### Des blocs de béton à l'entrée du terrain de foot



Dix blocs de béton "légots" d'environ 1,5 tonne chacun ont été livrés et posés aux entrées du terrain de foot, rue de la Jouardais, afin d'empêcher l'installation de caravanes...

Travaux réalisés en juillet 2019

► Coût de l'opération : 1 100 €

#### Requalification de la rue de Jaunaie



Dans le cadre des travaux d'aménagements des espaces publics rue de la Jaunaie, débutés en mars, la **première phase d'assainissement consistant à la reprise intégrale du réseau d'eaux pluviales** s'est terminée en juillet.

**Cette phase sera suivie par le démarrage des travaux de voirie devant se poursuivre jusqu'en octobre.**

**Les déviations mises en place...**

► Pour rejoindre le village du Grand chemin, emprunter la rue de la Jouardais et la route de la Basse Ville au Vay.

► Dans l'autre sens, remonter jusqu'au carrefour de la Bréhanerie pour revenir au Pellerin par la route des Dodinières.

Durée des travaux : 9 mois (2 phases)

► Coût de l'opération : 1 600 000 €

## POINTS D'ÉTAPE

**Pôle Associatif et Culturel****Du côté de l'extension neuve...**

Réception de l'extension cet été et passage de la commission de sécurité espéré la première semaine de septembre.

**Du côté du bâtiment d'origine..**

Courant septembre, la seconde phase de travaux de réhabilitation et de rénovation de la partie existante va commencer pour une durée estimée à environ 6 mois.

**Durée des travaux : 18 mois (2 phases)**

► **Coût global prévisionnel : 2 373 050 €**

**École de l'Hermitage**

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école de l'Hermitage, les travaux de gros oeuvre pour la construction d'une extension à l'école ( phase 1) se sont terminés cet été.



Les travaux de second œuvre commenceront donc dès début septembre pour une réception du bâtiment terminé en décembre.

**Accès à l'école**

Pendant les 8 mois de construction de l'extension, les élèves de l'école de l'Hermitage entreront dans l'établissement **par la rue de la Jouardais**.

**Stationnement**

Pendant la totalité des travaux, le stationnement devra se faire **sur le parking du stade de football** (rue de la Jouardais).

**Durée des travaux : 20 mois (3 phases)**

► **Coût global prévisionnel : 1 985 600 €**

## LES NUITS PELLERINAISES

**Bal à la veuze**

Dimanche 29 septembre, dans le cadre de ses Nuits Pellerinaises, l'association Tarte à puces vous invite à remonter le temps pour une journée festive digne des fêtes de village du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Au programme : une marche chantée le long de la Loire, un repas champêtre convivial et un grand bal traditionnel de musiques et de danses bretonnes !



Dès 10h, l'Ensemble de veuzes de l'association Sant Yann vous attend sur la place du Commandant l'Herminier pour une sympathique déambulation chantée jusqu'au Canal de la Martinière.

Après un apéritif offert par l'association Tarte à puces, vous pourrez, ***si le temps le permet***, apporter votre pique-nique pour partager un repas convivial sur de grandes tablées installées à l'extérieur de l'espace René-Cassin.

L'après-midi, à partir de 14h30, les membres de l'association Sant Yann, parés de leurs instruments (accordéons, violons, veuzes, etc.) et de leurs plus beaux costumes, vous inviteront à les rejoindre sur la piste de danse de la salle de spectacle de Cassin pour un grand bal à la veuze, qu'ils animeront en partenariat avec les membres de l'École de veuze de la Garnache et le groupe Veuzous de la presqu'île.

À cette occasion, l'artiste, musicien, luthier et facteur d'instruments anciens, Thierry Bertrand nous fera l'honneur de sa participation exceptionnelle pour cette belle journée festive aux couleurs celtiques.

**Participation libre / Bar sur place**

**Plus d'infos au 06 80 15 44 95  
ou à l'adresse [tarteapuces@gmail.com](mailto:tarteapuces@gmail.com)**

### PÊCHE

# Concours international de pêche sportive

Les 12 et 13 octobre prochains, 576 pêcheurs se donneront rendez-vous au Pellerin et ses alentours pour l'une des plus grandes manifestations Internationales de pêche au coup : la finale Sensas 2019.

Issues de qualifications départementales, régionales et nationales, 144 équipes composées de 4 pêcheurs, dont 16 équipes internationales, investiront près de 10 km de berges sur le site exceptionnel du Canal de la Martinière, entre l'écluse de la Martinière et le Migron, mais aussi sur les rives de l'Acheneau entre les communes de Brains (Port Hamoneau) et de Port-Saint-Père\*.

Pendant 2 jours, les participants rivaliseront pour pêcher le plus de poissons possible (brèmes-gardons-mulets-poissons chats) et ainsi remporter cette grande compétition !

Réservez donc dès à présent votre week-end pour venir découvrir de grands champions de pêche lors de cette finale qui se déroulera en 2 manches :

- **le samedi 12 octobre de 13h à 17h ;**
- **le dimanche 13 octobre de 10h30 à 14h30.**

N'hésitez pas également à venir les jours précédents l'épreuve observer les nombreux entraînements qui seront effectués sur ces secteurs. Une belle occasion de discuter avec de grands champions de pêche au coup !

**Les résultats seront annoncés à 17h, le dimanche 13 octobre à l'espace René-Cassin du Pellerin (rue de la Jouardais).**

### **Vous souhaitez être bénévole ?**

Si vous souhaitez être au plus proche de l'épreuve et participer à l'organisation de cette grande manifestation de pêche sportive, contactez le responsable événementiel du Comité Sportif Départemental, Olivier Affilé au 06 07 27 98 02, ou à [ollivier.affile@gmail.com](mailto:ollivier.affile@gmail.com).

*\* Les 4 secteurs définitifs retenus pour la finale seront désignés courant septembre.*



## Une convention pour l'attribution du droit de pêche à la Gaule Nantaise

Mi-mars, Jacques Gaudin, président de «La Gaule Nantaise» et Patrick Gavouyère, Maire du Pellerin, ont signé une convention pour une mise à disposition gratuite de 6 ans du droit de pêche sur la portion communale du Canal de la Martinière, allant de l'écluse à la salle du Canal\*.



### **Dans cette convention, la Commune**

**s'engage** à entretenir les abords de cette partie du canal et à faucher des postes de pêche en vue de l'organisation de compétitions. Elle conserve cependant le droit d'autoriser d'autres activités de loisirs sur cette partie du plan d'eau et ses berges. L'accès aux promeneurs est bien sûr maintenu.

**Pour l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), « La Gaule Nantaise »,** cette convention lui permet d'exploiter l'intégralité du Canal de la Martinière lors de ses réguliers concours de pêche au coup, et plus particulièrement lors du concours international «Challenge Sensas» qui se tiendra les 12 et 13 octobre prochains (voir ci-contre).

*\* Au-delà, vers l'aval, le canal appartient à l'Union des Syndicats des Marais Sud Loire et est géré par le Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire (SAH), basé à Machecou.*

## JUDO

## Le club de judo fête ses 50 ans !

Samedi 19 octobre, la section judo de l'Amicale Laïque du Pellerin célébrera ses 50 ans. Pour l'occasion, le club a convié la championne olympique Cécile Nowak\*, qui, déjà présente pour l'inauguration du dojo qui porte son nom en 1993, a tout de suite accepté l'invitation.



Rassemblant 110 adhérents, la section judo de l'Amicale Laïque propose toute l'année, dans la bonne humeur caractéristique de ce club à l'ambiance familiale, différents cours de judo pour les enfants de 4 à 10 ans, mais aussi pour les benjamins-minimes et les cadets-seniors.

« Outre les nombreux résultats au niveau départemental et régional, le club a eu cette année la fierté de voir l'ascension de trois de ses membres ; l'un 7<sup>ème</sup> au championnat de France senior et deux jeunes cadets sélectionnés pour participer au championnat de France cadets-espoirs » indique avec fierté le professeur diplômé du club, Jean-Marc Bayard, ceinture noire et 2<sup>ème</sup> dan.

### Une grande journée anniversaire

Samedi 19 octobre verra se succéder plusieurs entraînements, réservés le matin aux membres du club et ouverts l'après-midi à tous les judokas de la région. La journée sera ponctuée de plusieurs animations, telles que des séances de dédicaces, des démonstrations ou encore des cours de manga. Un grand repas convivial sera également organisé le soir.

Le club invite tous les Pellerinçais à venir assister aux entraînements et à participer à la soirée, et plus particulièrement tous les anciens judokas du Pellerin pour lesquels un mur du souvenir sera mis en place.

**Plus d'infos sur [www.judolepellerin.fr](http://www.judolepellerin.fr) ou par mail à [adresse.judolepellerin@gmail.com](mailto:adresse.judolepellerin@gmail.com).**

\* La championne Cécile Nowak a également été championne du monde en 1991 et deux fois médaille de bronze en 1989 et 1993, ainsi que quadruple championne d'Europe.

## DÉCOUVERTE

## En piste avec les enfants du Conseil municipal



Samedi 28 septembre, à partir de 10h et jusqu'à 11h30, les jeunes membres du Conseil municipal des enfants vous attendent à l'espace Bikini pour jouer à leur grand jeu de piste. L'occasion pour petits et grands de redécouvrir Le Pellerin autrement et en s'amusant !

Ainsi que nous vous en informions dans les pages de notre dernier journal municipal, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) travaillent depuis le début de leur mandat à la réalisation d'un grand jeu à travers les rues de la Ville.

« **Nous voulons que les habitants s'amusent en se promenant et en découvrant autrement Le Pellerin** » nous confiaient-il dans notre précédent numéro.

**Pour inaugurer ce parcours « ludico-culturel », les enfants vous donnent rendez-vous entre 10h et 11h30, le samedi 28 septembre à l'espace Bikini.**

Sur place, les jeunes élus vous présenteront leur projet et vous distribueront une plaquette-jeu (également téléchargeable sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)) indiquant le circuit qu'il vous faudra suivre et ses points d'étapes, jusqu'à la Martinière et son fameux « bateau mou ».

Tout au long de votre balade, vous devrez alors répondre à une série de 9 questions et ainsi découvrir un mot mystère.

**Une surprise attend tous les gagnants !**



CULTURE

## Comme à la maison avec Bibliothèques en fête

Du 15 octobre au 2 novembre, place à la 11<sup>ème</sup> édition de Bibliothèques en fête, durant laquelle les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne s'associent pour faire du mois d'octobre un temps fort autour du livre ! Cette année, la maison, sous toutes ses formes et déclinaisons, sera le fil rouge d'une belle programmation intercommunale réunissant notamment des lectures, des spectacles, des ateliers de création, des expositions et bien d'autres animations.

**A** bordée et traitée depuis la nuit des temps de multiples manières dans les romans ou dans les contes pour enfants, en architecture, en peinture, mais aussi dans bien d'autres domaines artistiques, la maison sera au coeur de cette nouvelle édition de Bibliothèques en fête.

En effet, festive, créative, poétique, littéraire... ou même écologique, la maison s'installe dans une belle programmation d'ateliers, d'expositions et de spectacles «bâtie» par les bibliothécaires des médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne.

### DANS LES 3 MÉDIATHÈQUES

► **Lectures de l'association AILE** > *Sur réservation*

Lecture d'histoires originales, sur le thème «Comme à la maison», par les bénévoles de l'association AILE (Action pour la lecture et l'éveil de l'enfant).

- ♦ **Samedi 19 octobre à 10h30** au Pellerin
- ♦ **Samedi 26 octobre à 11h** à St-Jean-de-Boiseau
- ♦ **Mercredi 30 octobre à 10h30** à la Montagne

► **Atelier «Dessine et découpe ta ville de la maison au building»** animé par l'illustratrice, plasticienne et scénographe Florence Foix

> *Sur réservation - À partir de 6 ans*

- ♦ **Samedi 19 octobre à 14h30** au Pellerin
- ♦ **Samedi 2 novembre à 10h** à La Montagne

► **Atelier Pop-up / Pliage sur le thème de la maison** animé par Thomas Renault.

> *Sur réservation - À partir de 8 ans*

- ♦ **Mercredi 16 octobre à 15h** au Pellerin
- ♦ **Mercredi 30 octobre à 15h** à Saint-Jean-de-Boiseau



► **Jacqu'otte en roulotte** > *Sur réservation*

Avec sa longue jupe, sa couronne fleurie sur la tête et son joli sourire, la Jacqu'otte ne passe pas inaperçue. Dans sa roulotte aménagée aux couleurs jaune et bleu, elle propose des contes à son public, des très jeunes bien sûr, mais aussi des adultes qui ont gardé leur âme d'enfant.

- ♦ **Mercredi 16 octobre à 15h et à 16h30** à St-Jean-de-Boiseau
- ♦ **Mardi 22 octobre à 16h et à 17h** à la Montagne
- ♦ **Samedi 26 octobre à 10h30 et à 15h** au Pellerin

► **Escape caravane** par la sauce ludique

> Sur réservation - À partir de 8 ans

Suivant le même concept que les «escape game», la compagnie La sauce ludique vous invite à pénétrer dans l'univers immersif de l'escape caravane. Par équipe de maximum 5 personnes, vous aurez alors 20 minutes pour accomplir une mission composée d'objets à trouver, d'énigmes à résoudre, de mécanismes et de cadenas à ouvrir et de surprises à découvrir.

♦ **Mercredi 23 octobre à partir de 14h30** à Saint-Jean-de-Boiseau

♦ **Mardi 29 octobre à partir de 16h** à La Montagne

♦ **Mercredi 30 octobre à partir de 14h30** au Pellerin.

**MAIS AUSSI...**

Toujours autour de la thématique de la maison, d'autres animations et spectacles seront proposés individuellement dans les médiathèques. L'occasion vous sera également donnée de venir découvrir librement de belles expositions dans les médiathèques de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne.

À la médiathèque de La Montagne :

► **Longer la ville**

Voyage entre habitat urbain et paysages lointains parmi les architectures de papier de Thomas Renaud et les illustrations colorées de Florence Foix.

► **Aperçus 2017, architecture Pays de la Loire**

Exposition du Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement de Loire-Atlantique sur des réalisations locales témoignant de fortes qualités esthétiques, techniques, environnementales, paysagères ou urbaines.

► **Village de chaumières**

Exposition de maquettes de maisons traditionnelles en toit de chaume, du parc naturel régional de Brière.

À la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau

► **Maisons du monde**

Exposition de la Bibliothèque départementale sur la diversité des maisons du monde.

► **Piano de cuisine et musée imaginaire**



Exposition originale et innovante réalisé par SCÉNOtopic, binôme composé d'une scénographe et d'un concepteur son et dispositifs numériques interactifs.

Retrouvez la programmation détaillée début octobre dans vos accueils municipaux et sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)

**Concours :  
Rêve ta maison**

Dans le cadre de l'événement Bibliothèques en fête, les trois médiathèques invitent le public à participer au concours «Rêve ta maison». Objectif : créer ou dessiner une maison imaginaire.



Gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans), inscrit ou non dans les médiathèques, **vous avez jusqu'au 26 octobre pour y déposer votre création**, qui ne devra pas excéder un format A3 ou un volume de 40 x 40 x 30 cm.

Soumis à un jury composé de bibliothécaires et d'artistes locaux, **un prix récompensera la meilleure réalisation le mercredi 30 octobre à 18h**, à la médiathèque George-Sand du Pellerin.

**Règlement du concours disponible dans les trois médiathèques et sur le site [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)**

**Attention** : en raison du déménagement en cours de la médiathèque George-Sand, celle-ci ne sera accessible au public qu'à compter de début octobre (voir page 18).



**Mercredi 30 octobre**

marquera la fin de cette nouvelle édition de Bibliothèques en fête.

À cette occasion,

**dès 18h,**

**à la médiathèque George-Sand**

la Municipalité vous convie à :

► **la remise des prix du concours «Rêve ta maison».**

► **l'inauguration des nouveaux locaux de la médiathèque**

THÉÂTRE

**Zaï, zaï, zaï, zaï  
avec Si les mots...**

Samedi 2 novembre, dès 20h30 à l'espace culturel René-Cassin, le metteur en scène Simon Morant et 9 comédiens amateurs de la troupe «Si les mots» vous invitent à venir découvrir leur nouveau spectacle, adapté de la BD de Fabrice Caro, dit Fabcaro : Zaï zaï zaï zaï.



« Zaï zaï zaï zaï », c'est l'histoire d'un homme à la caisse d'un supermarché... Lorsqu'on lui demande sa carte de fidélité, il s'aperçoit l'avoir oublié. La caissière appelle la sécurité. L'homme panique, prend la fuite et devient en quelques heures, l'ennemi public n°1 !

Entre farce et satire puissante, notre héros est alors largué dans une société absurde où la rumeur et la paranoïa transforment un simple oubli en affaire d'état, ce qui n'est pas sans rappeler les dérapages de notre société moderne et crispée, avec un ton très humoristique.

Un road-movie trépidant, traversé par toutes les figures marquantes - et concernées - de la société (famille, médias, police, voisinage...), à consommer sans modération !

**Sur place...**

Buvette, restauration et espace enfants.  
Surprises musicales et dansantes.

► **Tarif unique : 7 €**

**Réservation fortement conseillée,  
à partir du 1<sup>er</sup> octobre à l'adresse  
silesmots@gmail.com**

VO VIETNAM

**La danse de la licorne**

D'origine chinoise, la danse du lion, connue pour être célébrée traditionnellement au nouvel an chinois, est au Vietnam baptisée la danse de la licorne. Cette année, l'association pellerinaise de Vo Vietnam, Vô Lon Sông, vous invite à venir découvrir cette danse ancestrale et spectaculaire les 26 et 27 octobre, à l'occasion d'un stage original et international !

Dans la mythologie vietnamienne, la licorne apporte bonheur, fortune et prospérité à ceux qui font appel à elle. La danse de la licorne est de ce fait une danse rituelle importante dans la tradition sino-vietnamienne, intervenant essentiellement lors du Nouvel An et lors d'événements de haute importance.

**La licorne vietnamienne  
vient danser au Pellerin...**



Avec le souhait de partager cette culture avec le plus grand nombre, la fédération internationale de Vo Vietnam, en partenariat avec l'association pellerinaise Vô Lon Sông, organise cette année un stage «Danse de la licorne» à l'espace sportif René-Cassin.

Pendant 2 jours, l'occasion sera donnée aux sportifs ou personnes en bonnes conditions physiques, même novices en Vo Vietnam, de découvrir cette danse visant à faire vivre la licorne, sous plusieurs kilos de bambous et de papier mâché.

Le stage encadré par le maître, Damhy Ou, alternera des ateliers de manipulations, de chorégraphies et de percussions.

Pour les curieux, l'association vous invite également à venir découvrir les répétitions le samedi après-midi ou les représentations du dimanche matin.

Spectacle rythmé et haut en couleurs garanti !

**Plus d'infos à l'adresse [vovietnam.pellerin@free.fr](mailto:vovietnam.pellerin@free.fr)**



■ **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre**  
**De 9h à 11h**  
**Exposition de véhicules rétros**  
 > Rive sud du Canal de la Martinière

■ **Samedi 7 septembre - De 14h à 17h30**  
**Forum des associations**  
 > Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 15 septembre - De 9h à 18h**  
**Vide-greniers du TTCP**  
 > Sous les halles (rue du Dr. Sourdille)  
 Plus d'infos au 06 73 56 68 84

■ **Mercredi 18 septembre - 10h**  
**Atelier lecture des seniors - Code de la route**  
 > Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 28 septembre - De 10h à 11h30**  
**Grand jeu de piste du CME**  
 > Espace Bikini

■ **Dimanche 29 septembre - À partir de 10h**  
**Nuits Pellerinaises et bal à la veuze**  
 > Espace Culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Lundi 30 septembre - 19h**  
**Conseil municipal**  
 > Mairie annexe (allée George-Sand)



■ **Samedi 5 octobre - 20h**  
**Soirée choucroute du TTCP**  
 > Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)  
 Plus d'infos au 06 22 33 46 71

■ **Du 5 au 19 octobre** > Voir page 16  
**Quinzaine de la rénovation**  
**énergétique du pôle sud ouest**  
 ► **Mercredi 9 octobre - 20h**  
**Ciné-débat autour du film «Demain»**  
 > Espace Culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)  
 ► **Mardi 15 octobre - 18h30**  
**Atelier «Tu perds Watts»**  
 > Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Dimanche 6 octobre - De 9h à 17h30**  
**Bourse aux jouets**  
 > Espace Sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)  
 Plus d'infos au 06 86 84 33 60 ou 07 70 75 74 80

■ **Samedi 12 octobre - 18h** > Voir page 20  
**Inauguration de l'école de musique du Pellerin**  
 > École de musique (Allée George-Sand)

■ **Les 12 et 13 octobre** > Voir page 26  
**Finale internationale de pêche sportive**  
 > Espace culturel René-Cassin et au Canal de la Martinière

■ **Dimanche 13 octobre - De 9h à 18h**  
**Vide-greniers de l'école Notre-Dame**  
 > Sous les halles (rue du Dr. Sourdille)  
 Plus d'infos au 06 89 88 55 05

■ **Les 19 et 20 octobre** > Voir page 27  
**50 ans de la section judo de l'Amicale Laïque**  
 > Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Les 26 et 27 octobre** > Voir page 30  
**Stage international de la danse de la licorne**  
 > Espace Sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)  
 Plus d'infos au 06 61 03 05 65

■ **Lundi 28 octobre - 16H30 à 19h30**  
**Don du sang par l'EFS**  
 > Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Du 15 octobre au 2 novembre** > Voir pages 28 et 29  
**Bibliothèques en fête**  
 > Dans les médiathèques du Pellerin, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau

► **Mercredi 30 octobre - 18h**  
**Inauguration de la médiathèque George-Sand**  
**et remise des prix du concours «Rêve ta maison»**  
 > Médiathèque George-Sand du Pellerin



■ **Samedi 2 novembre - 20h30**  
**Théâtre «Zai zai zai zai»**  
**par l'association Si les mots**  
 > Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

## ETAT CIVIL



### Mariages

Amandine CROCHET et Clément BOUCARD (29/06), Pauline BOURRÉ-BARON et Benjamin LEGENTILHOMME (29/06), Florence LAHYANI et Richard RONDINEAU (24/08).

### Naissances

Noa MOUTTE DENIS (25/05), Élouen ALLAIN (26/05), Nathaël BOURREAU (29/05), Alexandre BLANLOEIL (01/06), Marley BISPO DOS SANTOS (04/07), Emmy LABBE (10/07), Anouk CARBONI DIDTSCH (19/07), Camille BLAIZE (21/07), Mathéo DURAND (25/07), Emma LOIRAT (03/08).

### Décès

Antoine GICQUIAUD (07/05), Céline DESFONTAINE (02/06), René BRIAND (02/06), Guy RENAUDINEAU (09/06), Catherine BLANCHET (24/06), Marc MOUGAS (06/07), Benjamin SANSON (25/07).

► **Médecins et ambulances : 15**

► **Cabinets infirmiers :**

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**  
 8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**

> **Coden et Désert**  
 13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**

► **Pharmacies de garde : 32 37**

► **Vétérinaire : 02 40 04 64 23** (Dr. Lisner)

► **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

# BIBLIOTHÈQUES EN FÊTE

DU 15 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2019

## COMME À LA MAISON

Samedi 7 septembre  
À partir de 14h  
ESPACE RENÉ-CASSIN

FORUM DES  
**Associations**  
PELLERINAISES

DANS LES 3  
MÉDIATHÈQUES

St-Jean-de-Boiseau  
La Montagne  
Le Pellerin

Loire  
Atlantique